

Traduction ou Négociation: Quels compromis interlinguistiques?

Translation or Negotiation: Which Interlinguistic Compromises?

CHTIOUI Jamila

Docteur en littérature

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès

Maroc

Date de soumission : 08/02/2026

Date d'acceptation : 04/05/2026

Pour citer cet article :

CHTIOUI. J. (2026) «Traduction ou Négociation: Quels compromis interlinguistiques? », Revue Internationale du chercheur «Volume 7 : Numéro 2» pp : 97-110

Résumé

Cet article s'inscrit dans le champ de la traductologie conceptuelle et se propose d'examiner les mécanismes mobilisés par le traducteur lorsqu'il est confronté à la traduction de concepts spécialisés. L'étude met en lumière le fait que le traducteur adopte une démarche quasi-enquêteuse, fondée sur l'analyse des différentes options disponibles, ainsi que sur l'anticipation des gains et des pertes sémantiques et culturels. Dans cette perspective, la traduction apparaît comme un processus dynamique de négociation permanente, impliquant des choix stratégiques et interprétatifs. L'objectif de cette recherche est de montrer que le produit traductif ne saurait être considéré comme définitif, mais qu'il demeure ouvert à des reformulations et à des réinterprétations ultérieures. En effet, traduire ne consiste pas uniquement à établir des équivalences lexicales, mais également à élaborer de nouvelles formes conceptuelles au sein de la langue cible. Afin d'illustrer ces enjeux, une analyse comparative du concept de « différence » de Derrida, dans ses traductions anglaise et arabe, est proposée, mettant en évidence les défis liés au transfert des notions philosophiques.

Mots clés : traduction, négociation, concept, traductologie.

Abstract

This article falls within the field of conceptual translation studies and aims to examine the mechanisms employed by translators when confronted with the translation of specialized concepts. The study highlights that the translator adopts a quasi-investigative approach, based on analyzing the different available options as well as anticipating semantic and cultural gains and losses. From this perspective, translation emerges as a dynamic process of ongoing negotiation, involving strategic and interpretative choices. The objective of this research is to show that the translated product cannot be regarded as definitive, but remains open to subsequent reformulations and reinterpretations. Indeed, translation is not merely about establishing lexical equivalences, but also about developing new conceptual forms within the target language. To illustrate these issues, a comparative analysis of Derrida's concept of "différance" in its English and Arabic translations is provided, highlighting the challenges associated with transferring philosophical notions.

Keywords: translation, negotiation, concept, translation studies.

Introduction

Les hommes n'ont jamais cessé de traduire à des fins culturelles, littéraires, scientifiques ou philosophiques. L'activité de traduction, tout comme la production du langage, constitue une caractéristique inhérente à l'être humain. En ce sens, toute attribution de sens à un mot peut être envisagée comme une forme de transposition linguistique : soit au sein du même système linguistique, ce que Roman Jakobson désigne comme traduction intralinguistique, soit entre deux langues distinctes, soit encore vers un système non linguistique. Dès lors, toute interprétation peut être considérée comme une opération traductive.

Cependant, il serait réducteur de considérer la langue comme un simple système formel de signes. Toute production linguistique est imprégnée à la fois de la sensibilité individuelle et de la vision du monde propre à une communauté. Traduire revient ainsi à transposer cette double dimension ou à élaborer une nouvelle configuration de sens adaptée à la langue cible. Cette complexité devient particulièrement manifeste dans le cas des discours spécialisés, notamment philosophiques, où les concepts ne se réduisent pas à de simples unités lexicales mais s'inscrivent dans des cadres théoriques denses et évolutifs. Le traducteur se trouve alors confronté à des tensions entre fidélité au texte source, contraintes linguistiques et exigences interprétatives.

Dans ce contexte, une question centrale se pose : **la traduction des concepts philosophiques relève-t-elle d'un transfert de sens ou d'une véritable reconfiguration conceptuelle, et dans quelle mesure la notion de négociation permet-elle de penser cette opération comme un processus irréductiblement instable, marqué par des pertes, des déplacements et des créations de sens ?**

Afin de répondre à la problématique de la négociation en traduction, cette étude se base sur une approche qualitative, analytique et comparative. Elle s'appuie d'une part sur un examen théorique des travaux en traductologie relatifs à la notion de négociation, et d'autre part sur une analyse empirique d'un concept philosophique spécifique, la « différance » de Jacques Derrida. Le corpus retenu comprend l'ouvrage original *L'Écriture et la différence* (1967) ainsi que ses traductions en anglais par Richard Micksay, Peggy Kamuf, Samuel Weber, Alan Bass, Barbara Johnson et Geoffrey Bennington, et en arabe par Kadim Jihad (1988) et Abdelwahab El Messiri (1997). Le choix de ce concept repose sur sa complexité linguistique et conceptuelle, sa polysémie et son statut de néologisme, qui en font un exemple paradigmatique pour l'étude des stratégies traductives et de la négociation de sens.

Le protocole d'analyse consiste à comparer ces traductions selon les dimensions de la négociation identifiées : l'acteur (le traducteur et ses compétences), l'objet (les propriétés sémantiques et conceptuelles du terme), et les stratégies adoptées (maintien du terme original, adaptation, néologisme ou explicitation). Cette démarche permet de mettre en évidence les choix interprétatifs, les compromis et les arbitrages effectués par les traducteurs, illustrant ainsi le processus de négociation comme élément central du travail traductif.

Dans cette perspective, nous montrerons d'abord que la traduction des termes spécialisés s'inscrit dans un processus de négociation impliquant une série de décisions et d'arbitrages. Nous examinerons ensuite le caractère problématique du concept de « différence » élaboré par Jacques Derrida, en mettant en lumière sa complexité théorique. Enfin, nous analyserons les différentes tentatives de traduction de ce concept en anglais et en arabe, afin de dégager les enjeux et les limites du processus traductif dans le cas des notions philosophiques.

1. Traduire le terme; négocier le traduit

Afin de surmonter les contraintes inhérentes à la traduction des termes spécialisés, le traducteur adopte souvent une posture comparable à celle d'un enquêteur, progressant par hypothèses successives dans une démarche à la fois exploratoire et non linéaire. Le processus traductif consiste ainsi à formuler des propositions, à en évaluer la pertinence sémantique, puis à les ajuster en fonction du contexte, jusqu'à parvenir à une solution jugée acceptable, bien que rarement définitive.

Cette instabilité du résultat traductif a conduit certains théoriciens à postuler une impossibilité fondamentale de la traduction. C'est notamment la position défendue par Georges Mounin, qui, dans *Les problèmes théoriques de la traduction* (1963), met en évidence les écarts structurels et culturels entre les langues, au point de qualifier la traduction de « scandale de la linguistique contemporaine ». Une telle position souligne les limites d'une conception strictement linguistique de la traduction, fondée sur l'idée d'équivalence :

Si l'on accepte les thèses courantes sur la structure des lexiques, des morphologies et des syntaxes, on aboutit à professer que la traduction devrait être impossible. Mais les traducteurs existent, ils produisent, on se sert utilement de leurs productions. On pourrait presque dire que l'existence de la traduction constitue le scandale de la linguistique contemporaine. (Mounin, 1963, p. 8)

Toutefois, cette perspective, bien qu'elle mette en lumière des difficultés réelles, apparaît insuffisante pour rendre compte de la pratique effective de la traduction. En effet, comme le souligne également Georges Mounin, la traduction existe malgré tout, ce qui suppose la

possibilité de solutions, même partielles. C'est précisément dans cet écart entre impossibilité théorique et pratique effective que s'inscrit la réflexion de Umberto Eco, qui propose de concevoir la traduction non comme une opération d'équivalence stricte, mais comme un processus de négociation.

Dans cette perspective, la linguistique elle-même ne constitue pas seulement un cadre limitatif, mais également un outil d'analyse pour le traducteur. La pratique de la traduction a toujours existé et continuera d'exister. Et si la traduction met en évidence, pour les linguistes, certains problèmes fondamentaux de la linguistique, la linguistique elle-même permet en retour d'éclairer les difficultés auxquelles sont confrontés les traducteurs. Comme le souligne Georges Mounin :

Au lieu de considérer les opérations de traduction comme un moyen d'éclairer directement certains problèmes de linguistique générale, on peut se proposer l'inverse, au moins comme point de départ : que la linguistique — et notamment la linguistique contemporaine, structurale et fonctionnelle — éclaire pour les traducteurs eux-mêmes les problèmes de traduction. (Mounin, 1963, p. 7)

Dans cette optique, une question se pose : dans quelle mesure l'usage du terme « négociation » permet-il d'éclairer le fonctionnement de la traduction, notamment dans le cas des termes spécialisés ?

1.1 La négociation : cadre conceptuel et application au processus traductif

Issu initialement du domaine économique, le terme « négociation » est défini par le *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales* comme « la discussion d'un contrat pour parvenir à sa conclusion ; la transmission d'effets de commerce ; ou encore un marché conclu dans les bourses de commerce ou de valeurs » (CNRTL, 2012).

Par analogie, le processus de traduction, qui met en relation un concept à traduire et sa formulation dans la langue cible, suppose également une forme de discussion et d'ajustement permettant de concilier différentes interprétations possibles. De manière comparable à la négociation d'un contrat, le traducteur doit ainsi évaluer plusieurs options afin d'aboutir à une solution acceptable.

Dans le domaine des sciences sociales, le psychologue Dean G. Pruitt, développeur de la théorie du conflit, définit la négociation comme « a form of decision making in which two or more parties talk with one another in an effort to resolve their opposing interests » (Pruitt, 1981, p.

11). Autrement dit, la négociation correspond à un processus décisionnel au cours duquel plusieurs parties discutent afin de parvenir à un accord malgré des intérêts divergents.

La notion de négociation est également mobilisée par Umberto Eco dans sa réflexion sur la traduction. Dans son ouvrage *Dire presque la même chose*, il souligne qu'il est impossible, en traduisant, de reproduire exactement le même sens que dans le texte original. Il subsiste toujours un écart, une nuance, ce « presque » qui caractérise toute traduction et qui témoigne du caractère non définitif du résultat obtenu.

Eco rappelle par ailleurs que, dans la communication quotidienne, les locuteurs négocient constamment les significations qu'ils attribuent aux expressions qu'ils utilisent :

Je vais recourir très souvent à l'idée de négociation pour expliquer les processus de traduction, car c'est sous l'égide de ce concept que je placerais la notion, jusque-là insaisissable, de signification. On négocie la signification que la traduction doit exprimer parce qu'on négocie toujours, au quotidien, la signification que nous attribuons aux expressions que nous utilisons. (Eco, 2007, p. 103)

Ainsi, toute traduction et plus largement, toute attribution de sens, peut être envisagée comme le résultat d'un processus de négociation. Les deux opérations apparaissent dès lors étroitement liées. La démarche du traducteur repose donc sur une connaissance approfondie du domaine linguistique et conceptuel auquel appartient le terme à traduire. Cette compréhension préalable l'engage dans un processus de sélection. Or, toute sélection implique nécessairement une prise de décision.

Cette décision s'appuie généralement sur une analyse rationnelle, mais elle peut également être influencée par d'autres facteurs, notamment les compétences cognitives, linguistiques et sociales du traducteur. À cet égard, le neuroscientifique Alain Berthoz rappelle que « *décider, c'est établir un équilibre délicat entre la puissance de l'émotion et la force de la cognition* » (Berthoz, 2003, p. 307).

Dans ce contexte, la question du moment opportun pour engager la négociation devient également déterminante. Eco souligne en effet qu'« un traducteur traduit des textes et, après avoir clarifié le Contenu Nucléaire d'un terme, il peut décider, par fidélité aux intentions du texte, de négocier d'importantes violations d'un principe abstrait de littéralité » (Eco, 2007, p. 107).

Autrement dit, une fois que le traducteur a identifié le contenu nucléaire d'un terme, c'est-à-dire son noyau sémantique essentiel, il peut être amené à s'écarter d'une traduction strictement

littérale afin de préserver l'intention profonde du texte source. Une telle décision peut entraîner des écarts significatifs par rapport au principe de littéralité, qui consiste à reproduire fidèlement la forme et la structure de l'original.

Cependant, la fidélité au sens et aux intentions du texte dépasse la simple reproduction formelle. Elle suppose une capacité de négociation permettant d'élaborer une traduction à la fois fidèle au contenu et adaptée aux exigences de la langue cible.

Enfin, il convient de souligner que tout processus de négociation implique l'existence d'au moins deux pôles : un acteur qui négocie et un objet de négociation. Dans le cas de la traduction, le traducteur négocie les propriétés du terme original qu'il juge pertinentes au regard du contexte et des objectifs du texte source.

Il n'existe toutefois aucune règle fixe ni méthode universelle pour mener ce processus. Comme le souligne Eco, la réussite de cette démarche dépend largement de la capacité du traducteur à développer un raisonnement interprétatif approfondi, portant non seulement sur la genèse et l'évolution du concept original, mais également sur l'ensemble du cadre philosophique et linguistique dans lequel il s'inscrit.

2. La différence derridienne: un concept problématique

Afin d'étayer notre réflexion, nous proposons d'examiner le concept de « différance » élaboré par Jacques Derrida. Ce terme apparaît pour la première fois dans l'article *Cogito et histoire de la folie* (1964), avant d'être repris et développé dans l'ouvrage *L'écriture et la différence* publié en 1967.

Dans la pensée derridienne, la « différance » constitue un principe fondamental qui traverse aussi bien le discours que la pensée. En remettant en question l'idée d'une présence immédiate et stable de la signification, Derrida soutient que celle-ci ne peut être appréhendée qu'à travers un réseau de relations différentielles reliant les signes entre eux. La signification ne réside donc pas dans un terme isolé, mais se construit par rapport à d'autres termes et dans des contextes toujours changeants.

Cette conception implique que le sens ne se donne jamais de manière pleinement achevée. Il se déploie plutôt dans un jeu de différences et de renvois successifs entre les signes, ce qui engendre une tension constante entre des éléments distincts mais interdépendants. Par

conséquent, la signification apparaît comme toujours différée et jamais totalement stabilisée, tandis que les concepts demeurent ouverts à une pluralité d'interprétations.

Dans cette perspective, la notion de « différence » s'inscrit étroitement dans le projet de déconstruction mené par Derrida, lequel vise à remettre en question les oppositions binaires traditionnelles, telles que présence/absence, parole/écriture ou identité/altérité, ainsi que les hiérarchies conceptuelles qui structurent la pensée occidentale.

Selon Derrida, la signification résulte d'un jeu de relations différentielles entre les signes, inscrites dans une chaîne potentiellement infinie de signifiants. Ces derniers entretiennent entre eux des rapports complexes, marqués par la polysémie, l'intertextualité et la multiplicité des contextes d'énonciation. Dès lors, le sens ne peut jamais être fixé une fois pour toutes : il se constitue à travers un processus continu de différenciation et de renvoi.

Le terme « différence » renvoie précisément à cette double dynamique. D'une part, il évoque l'idée de différence, c'est-à-dire la distinction entre les signes qui permet la production du sens. D'autre part, il renvoie à l'idée de différer, au sens d'un report dans le temps, indiquant que la signification est sans cesse ajournée et jamais pleinement présente.

Ainsi, la signification se trouve toujours en état de « différence » : elle se construit à travers un mouvement incessant de différenciation et de retardement. Dans ce processus, le sens demeure ouvert à une pluralité de possibilités interprétatives susceptibles d'être actualisées de diverses manières par le récepteur de l'énoncé. Il en résulte que la signification échappe en partie au contrôle du sujet parlant et ne peut être envisagée comme une entité stable et définitive.

3. La « Différance » derridienne à l'épreuve de la traduction

3.1. Complexité et enjeux du concept

Nous comprenons donc que pour traduire la « différence » avec un « a », qui, symptomatiquement, se lit mais ne s'entend pas, il faudrait tirer profit non pas uniquement de ce que Jacques Derrida entend par ce concept, mais de l'ensemble de la théorie qui s'inscrit à la fois sur les plans philosophique et sémiotique

Plusieurs études se sont penchées sur les difficultés auxquelles se heurte le traducteur lorsqu'il tente de rendre la pensée derridienne dans une autre langue.

3.2 Traduction en anglais : stratégies et compromis

En anglais, différentes solutions ont été proposées. Ainsi, Richard Micksay (1967) et Peggy Kamuf (1994) ont opté pour la forme « difference ». Samuel Weber (1988) choisit de l'« italiquer » afin de signaler son statut particulier « *difference* ». De leur côté, Alan Bass (1978) et Barbara Johnson (1981) proposent la forme « differance », tandis que Geoffrey Bennington (1999) conserve l'accent graphique en écrivant « différence ».

Ces différentes solutions témoignent des difficultés inhérentes à la traduction du concept. Dans la plupart des cas, les traducteurs anglophones semblent privilégier la transposition plutôt qu'une véritable traduction. En effet, le verbe anglais « to differ » ne rend qu'une seule des deux acceptions du verbe français « différer ». Celui-ci possède en effet un double sens : d'une part, il désigne ce qui n'est pas identique ; d'autre part, il renvoie à l'idée de report ou d'ajournement dans le temps. Or, chez Derrida, la « différance » désigne précisément ce double mouvement : celui par lequel les significations se distinguent les unes des autres tout en étant simultanément différées. En anglais, le verbe « to differ » ne rend que l'un de ces deux sens, à savoir celui qui désigne ce qui n'est pas identique et ne permet pas d'exprimer la dimension temporelle du report du sens. Par conséquent, la relation linguistique subtile qui unit « différence » et « différance » dans la langue française et qui constitue un élément central de la théorie derridienne disparaît dans la traduction anglaise.

Dès lors, une question se pose : la non-traduction peut-elle être considérée comme une stratégie traductive ? Autrement dit, l'abandon de la traduction constitue-t-il la solution la plus adéquate face à l'intraduisible ? Qu'elle soit écrite avec ou sans accent, en italique ou en majuscule, la transcription du terme montre que la difficulté ne relève pas uniquement d'un problème linguistique. Préserver l'étrangeté du concept dans la langue d'arrivée correspond d'ailleurs à la stratégie défendue par Antoine Berman (Berman, 1984), qui plaide pour le maintien de l'altérité du texte source dans la traduction.

Dans cette optique, le concept semble résister à toute tentative de traduction en anglais. Il oppose une résistance non seulement à la traduction proprement dite, mais également à sa simple transcription. Il convient alors de s'interroger sur les négociations implicites qui ont conduit ces traducteurs à renoncer à traduire le terme. Certes, négocier implique généralement de privilégier une option au détriment d'une autre ; toutefois, décider de ne pas traduire constitue également un choix traductif. Or tout choix entraîne nécessairement des pertes.

Il est donc probable que ces traducteurs aient évalué les gains et les pertes associés à chaque solution possible avant de prendre leur décision. On peut supposer que, s'ils avaient choisi d'inventer un néologisme ou de proposer une traduction explicative, les pertes conceptuelles auraient été jugées plus importantes que les bénéfices attendus.

3.3 Traduction en arabe : procédés innovants

La situation n'est guère moins complexe dans la traduction vers l'arabe. Dans sa traduction de *L'écriture et la différence*, intitulée « الكتابة والاختلاف »¹ (al-kitāba wa al-ikhtilāf), Kadim Jihad (1988) propose l'équivalent « الاختر(ت)لاف » (al-ikh(t)ilāf) pour rendre le terme « différence ». Afin de contourner la difficulté que pose ce concept, le traducteur recourt à un procédé graphique consistant à insérer la lettre « ت » (t) entre parenthèses à l'intérieur du mot « الاختلاف » (al-ikhtilāf). Ce dispositif visuel vise à attirer l'attention du lecteur sur le jeu morphologique et sémantique introduit dans la forme arabe, et à suggérer ainsi la tension entre les différentes dimensions du concept derridien.

Cependant, cette solution demeure, selon son propre auteur, provisoire, comme en témoigne son propos :

وهذا ما دعانا إلى التدخل في كتابة المقابل العربي نفسه (على نحو مؤقت)، فكتبنا: الاختر(ت)لاف، داعين القارئ إلى أن يتعرف، داخل كلمة الاختلاف نفسها، وبعد وضع حرف التاء بين قوسين، على فعل الإخلاف: إخلاف الهوية موعدها مع ذاتها وإحالتها إلى الآخر باستمرار.

wa hādhā mā da 'ānā ilā al-tadakhkhul fī kitābat al-muqābil al-'arabī nafsahu ('alā nahw mu' aqqat), fa katabnā: al-ikh(t)ilāf, dā 'īn al-qāri' ilā an yata 'arrāf, dākhil kalimat al-ikhtilāf nafsahā, wa ba 'da waḍ' ḥarf al-tā' bayna qawsayn, 'alā fī 'l al-ikh-lāf: ikhlāf al-huwiyya mawdū 'uhā ma' dhātihā wa ihālatuhā ilā al-'Ākhar bi-istimrār (Jihad, 1988, p. 31)

Traduction : « C'est ce qui nous a poussé à intervenir dans l'écriture de l'équivalent arabe (temporairement), et à écrire « الاختر(ت)لاف » (al-ikh(t)ilāf), invitant le lecteur à reconnaître à l'intérieur du même mot « الاختلاف » (al-ikhtilāf) et, après avoir placé la lettre « ت » (t) entre parenthèses, le processus « الإخلاف » (al-ikh-lāf), qui signifie le fait de différer de son identité et de se renvoyer continuellement à « l'Autre ». »

Kadim Jihad suggère que la différence est inhérente à l'identité de soi. Il souligne que la compréhension de soi-même est continuellement influencée par la relation à « l'Autre ». Ainsi, la notion de « différence » est profondément enracinée dans la construction de l'identité. Et

¹ Tous les mots et expressions arabes cités dans cet article sont suivis de leur translittération phonétique en alphabet latin entre parenthèses, afin de faciliter la lecture et la compréhension pour les francophones. Cette convention permet de conserver à la fois la prononciation et l'identité linguistique des termes originaux.

c'est pour cette raison que toute traduction est provisoire (temporairement : « على نحو مؤقت » 'alā nahw mu'aqqat). L'auteur, en attribuant au mot « الاختلاف » (al-ikhtilāf) une forme visuelle et en mettant la lettre « ت » (t) entre parenthèses pour former « الاخ(ت)لاف » (al-ikh(t)ilāf), traduit l'insuffisance de sa traduction.

Une autre tentative est proposée par Abdelwahab El Messiri (1997). S'inspirant de la notion derridienne de dissémination du sens, qu'il traduit par « تناثر المعنى » (tanāthur al-ma'nā), il propose le néologisme « الإخترجلاف » (al-ikhtirj-lāf). Ce terme résulte de la fusion de deux notions centrales : « الاختلاف » (al-ikhtilāf, la différence) et « الإرجاء » (al-irjā', le report). Par cette création lexicale, El Messiri cherche à rendre simultanément les deux dimensions constitutives de la « différence » : la distinction et la différation temporelle.

Afin de synthétiser les différentes stratégies traductives observées en anglais et en arabe, le tableau ci-dessous propose une mise en perspective comparative des solutions adoptées par les traducteurs.

Toutefois, cette solution soulève à son tour une question fondamentale : le néologisme peut-il constituer une véritable stratégie de traduction ? Et que faire lorsque le concept original est lui-même un néologisme ? Le traducteur doit-il traduire le terme dans sa forme stabilisée ou tenter de restituer le processus de création conceptuelle qui lui a donné naissance ?

3.4 Synthèse comparative des stratégies traductives

Au regard des différentes solutions proposées en anglais et en arabe, il apparaît que la traduction du concept de « différence » donne lieu à une pluralité de stratégies traductives, révélatrices des tensions inhérentes à la transposition des concepts philosophiques. Afin de rendre compte de manière synthétique de ces choix et de mettre en évidence les logiques de négociation qui les sous-tendent, le tableau ci-dessous propose une mise en perspective comparative des solutions adoptées par les traducteurs étudiés. Pour des raisons de lisibilité, un seul exemple illustratif est présenté pour chaque traducteur ; ce choix reflète toutefois une stratégie constante dans l'ensemble de l'œuvre, chaque occurrence du terme faisant l'objet d'un traitement similaire.

**Tableau 1 : Modalités de négociation du sens dans la traduction de la « différence » :
 analyse comparative anglais/arabe**

Langue	Traducteur	Stratégie adoptée	Commentaire / Particularité
Anglais	Richard Micksay	« difference »	Transposition simple, perte de la dimension temporelle
Anglais	Peggy Kamuf	« difference »	Même stratégie que Micksay
	Samuel Weber	Italique « <i>difference</i> »	Signale le statut particulier du terme
	Alan Bass	« difference »	Création d'un néologisme proche du français
	Barbara Johnson	« difference »	Idem Bass, choix identique
	Geoffrey Bennington	« différence »	Conserve l'accent, transcription fidèle
Arabe	Kadim Jihad	« الاختر(ت)لاف »	Insertion graphique de "ت", souligne la différenciation et la différence
	Abdelwahab El Messiri	« الإخترجلاف »	Néologisme fusionnant «différence » et «report» pour traduire les deux dimensions

Source : élaboration personnelle à partir de Micksay (1967), Kamuf (1994), Weber (1988), Bass (1978), Johnson (1981), Bennington (1999), Jihad (1988) et El Messiri (1997).

L'examen comparatif met en évidence que la traduction de la « différence » repose sur des processus de négociation différenciés. Ceux-ci se manifestent à travers plusieurs stratégies : la transposition formelle, la non-traduction, l'intervention typographique ou encore la création néologique. Chaque solution correspond à un compromis spécifique entre différentes dimensions de la négociation traductive : linguistique, conceptuelle et pragmatique.

4. Stratégie traductive et négociation de sens

Face à ces difficultés, le traducteur est inévitablement conduit à adopter une démarche comparative et expérimentale, caractérisée par une succession de tentatives.

De la même manière qu'une œuvre littéraire, un concept philosophique ou scientifique demeure ouvert à une multiplicité d'interprétations. Comme le rappelle Edgar Morin :

Ainsi, la science n'est pas simplement une accumulation de vérités avérées. Disons même, à la suite de Popper, qu'elle est un champ toujours ouvert où se confrontent non seulement les théories, mais aussi les principes d'explication, c'est-à-dire les visions du monde et les postulats métaphysiques. (Morin, 1990, p. 24)

Dans cette perspective, la pluralité des interprétations n'est pas accidentelle mais constitutive de la production du sens. Traduire un concept d'une langue à une autre revient alors, d'une certaine manière, à renégocier le concept dans la langue d'accueil. Il ne s'agit pas simplement de rechercher un équivalent lexical, mais de produire une formulation capable de susciter des interrogations et des effets de sens analogues à ceux du concept original, en respectant les intentions et la structure du savoir exprimé dans le texte source.

Conclusion

L'objectif de cet article était de démontrer que la négociation constitue un processus inhérent à toute traduction, et plus particulièrement à celle des termes spécialisés. Pour soutenir cette thèse, nous avons d'abord examiné la manière dont Pruitt et Eco abordent la notion de négociation, avant de proposer, observer et analyser diverses traductions du concept de « Différance » de Jacques Derrida, tant en anglais qu'en arabe.

Les traductions se révèlent multiples et variées. Toutefois, le choix d'une traduction parmi d'autres n'est ni définitif ni pérenne. En ce sens, traduire un concept relève d'un compromis provisoire, susceptible d'être réévalué au fil du temps lors de nouvelles négociations. Adhérer à une traduction particulière ne signifie donc pas écarter définitivement les autres options. Le traducteur demeure constamment en quête non pas du terme qui restitue le concept original de manière parfaitement fidèle, mais de celui qui suscite des oppositions et soulève les mêmes interrogations que le concept de départ.

BIBLIOGRAPHIE

- Bass, A. (1978). *Writing and Differance*. (Routledge, & P. Kegan, Éds.) London.
- Bennington, G. (1999). *Circumfession*. Chicago: University Press.
- Berman, A. (1984). *L'Épreuve de l'étranger: Culture et traduction dans l'Allemagne romantique*. Gallimard.
- Berthoz, A. (2003). *La Décision*. Paris. Odile Jacob.
- Derrida, J. (1964). *Cogito et histoire de la folie*. (P. U. France, Éd.) *Revue de Métaphysique et de Morale*, 460-494.
- Eco, U. (2007). *Dire presque la même chose*. Grasset.
- El Messiri, A. (1997). *اليهودية وما بعد الحداثة: رؤية معرفية، إسلامية المعرفة*, (Le judaïsme et la postmodernité : une vision de la connaissance, une connaissance islamique). *الفكر الاسلامي المعاصر* (La pensée islamique contemporaine), 3 (10), 32.
<https://doi.org/10.35632/citj.v3i10.1937>
- Jakobson, R. (1959). *Aspects linguistiques de la traduction*. Bordeaux: Presses Universitaires de Bordeaux.
- Jihad, K. (1988). *الكتابة والاختلاف L'écriture et la différence*. (K. Jihad, Trad.) Casablanca: Toubkal.
- Johnson, B. (1981). *Dissémination*. Chicago: University Press,.
- Micksay, R. (1967). *Structure Sign and play in the discourse of the human of sciences*.
- Mounin, G. (1963). *Les problèmes théoriques de la traduction*. Paris: Gallimard.
- Pruitt, D. G. (1981). *Negotiation Behavior* . Academic Press Inc.
- Weber, S. (1988). *Limited Inc*. (U. Press, Éd.) Northwestern.